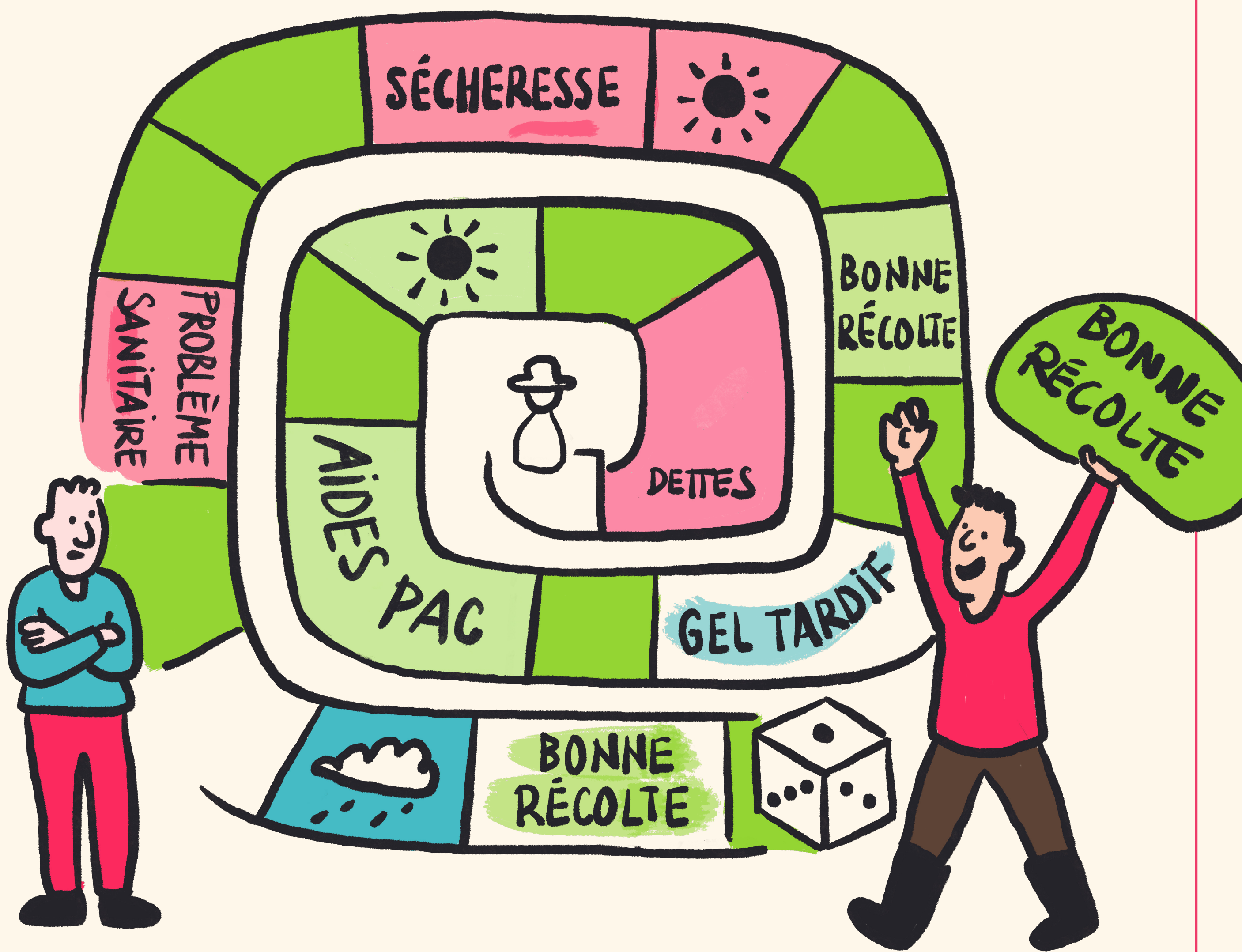


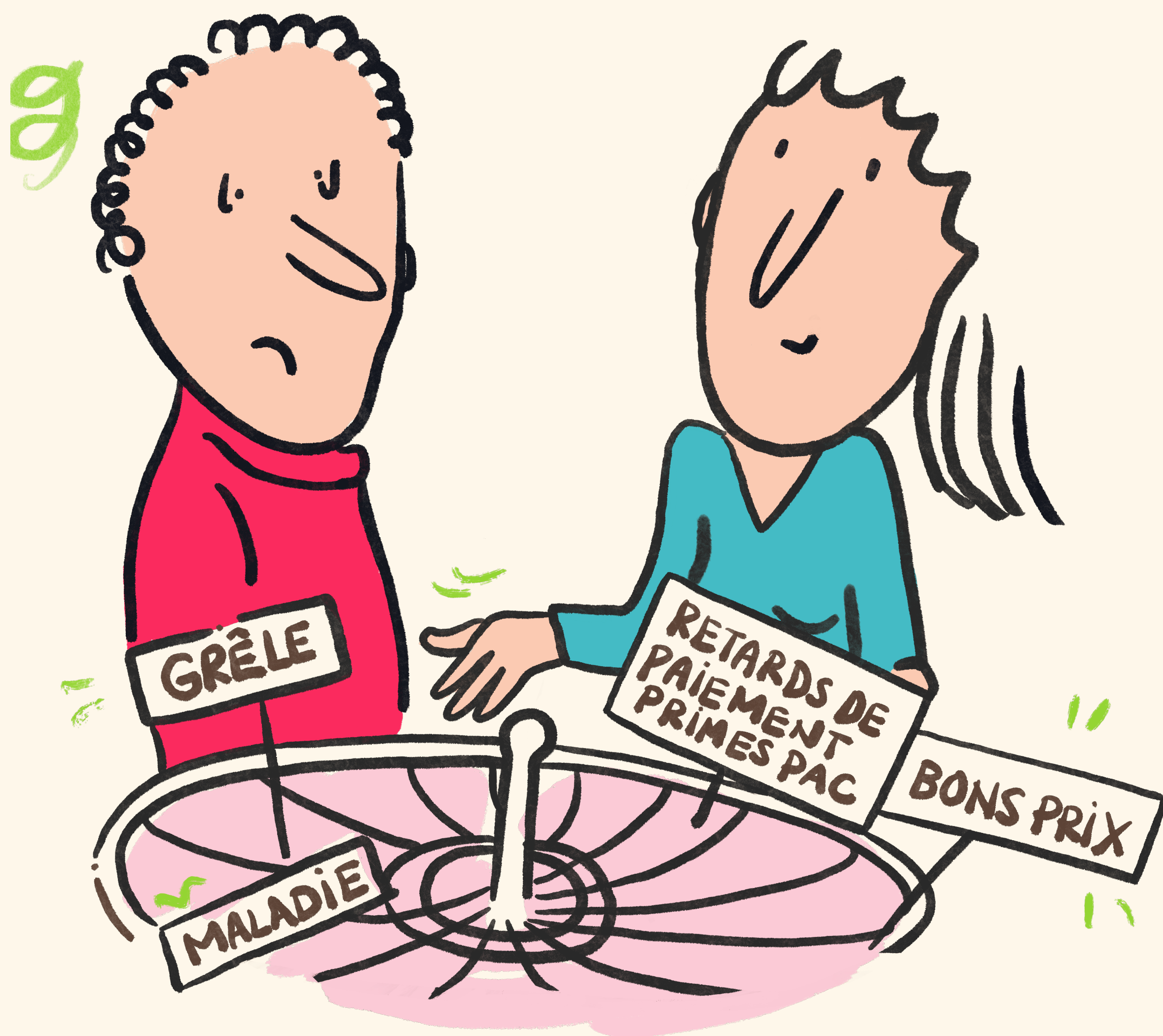
LES DIFFICULTÉS EN AGRICULTURE

Parlons-en !



SAVEZ-VOUS

Qui sont les agriculteurs en difficulté ?

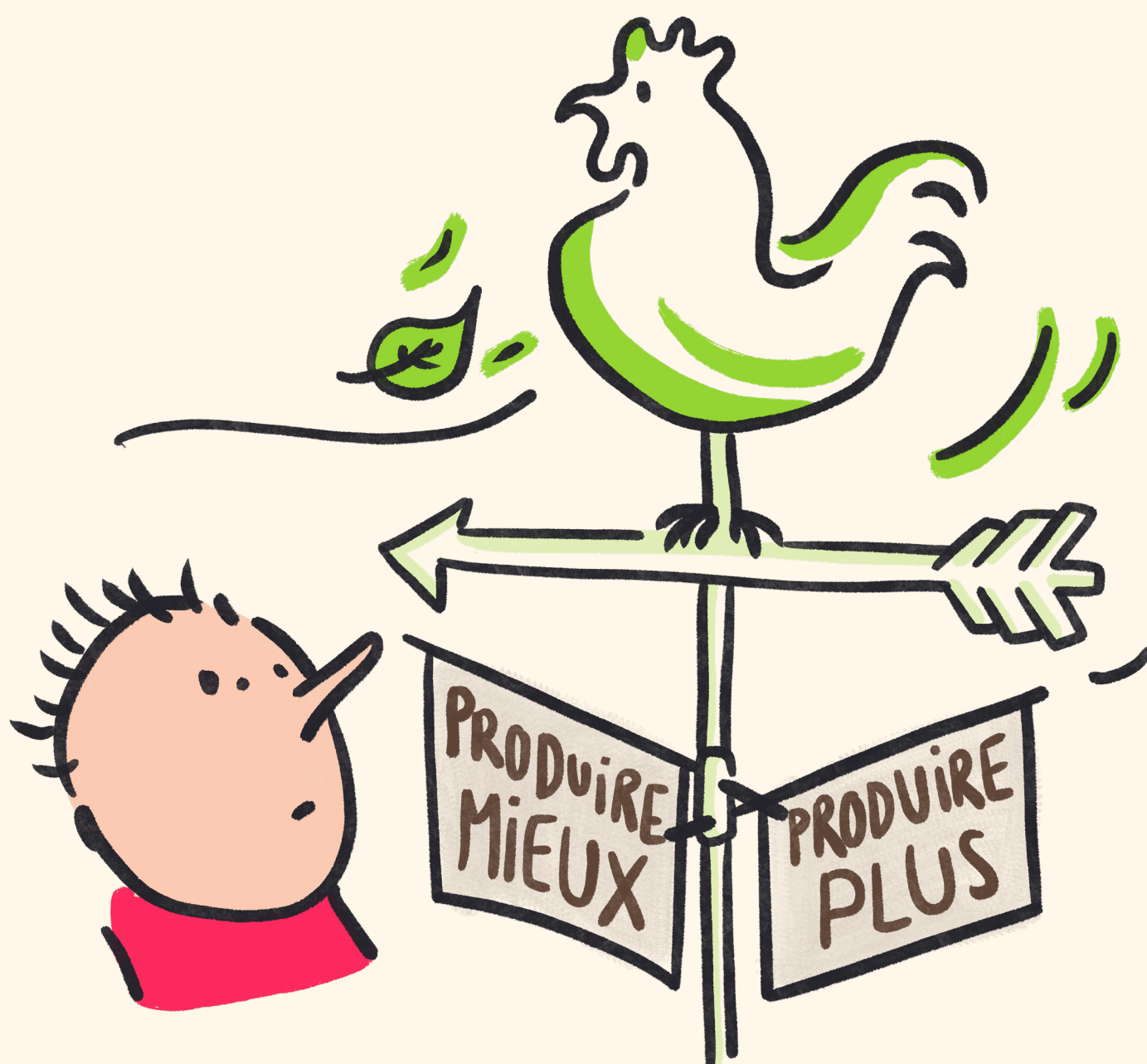


Il n'y a pas de profil type. Il existe une grande différence entre le paysan ou la paysanne ayant un petit découvert bancaire passager et celui ou celle pour lequel les difficultés se sont accumulées depuis des années.

Solidarité Paysans constate que tout type de production peut être touché par des difficultés, quels que soient la taille, la date d'installation et le mode de commercialisation.



« Ils refusent le changement »



Faux. Le secteur agricole a révolutionné ses modes de production depuis les années 60 et c'est une profession en perpétuelle évolution. Aujourd'hui l'agro-industrie les pousse à acheter toujours plus de matériel, de produits phytosanitaires, d'engrais, d'aliments pour le bétail...

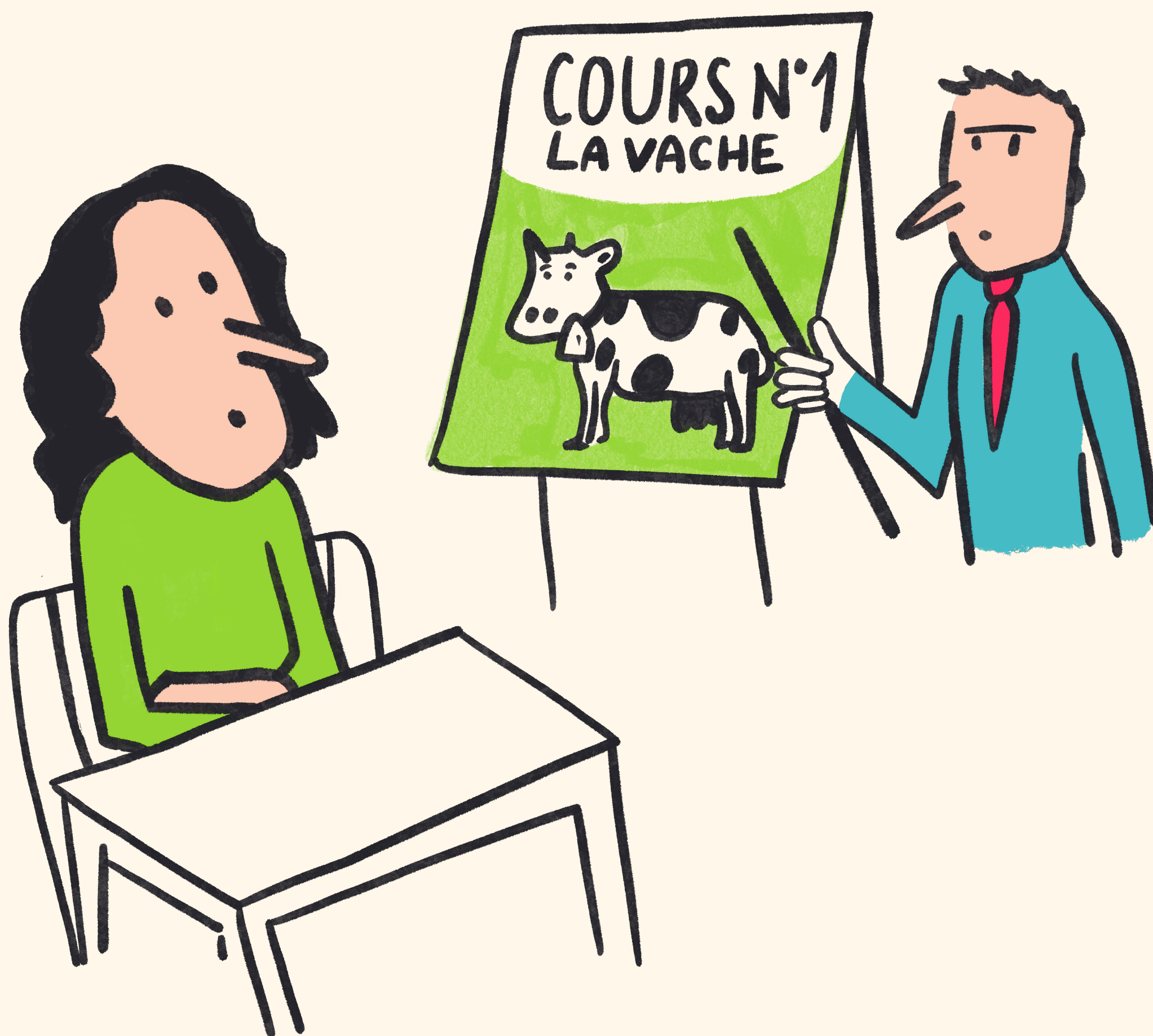
Face aux difficultés, beaucoup deviennent très hésitants, par peur de perturber l'équilibre de leur système de production et de ne plus le maîtriser. Certains sont pris en étau par de lourds investissements et ne peuvent pas si facilement le modifier, même s'ils le voudraient.

Pourtant, **Solidarité Paysans** constate qu'avec un accompagnement adapté, des agriculteurs ont pu retrouver plus d'autonomie sur leur ferme et ainsi aller vers un mode de production plus cohérent et plus économe.

Des pratiques agroécologiques avec lesquelles ils retrouvent la fierté et le sens de leur métier.

PAS SI
SIMPLE

« Ils ne sont pas à la hauteur, ils manquent de formation »

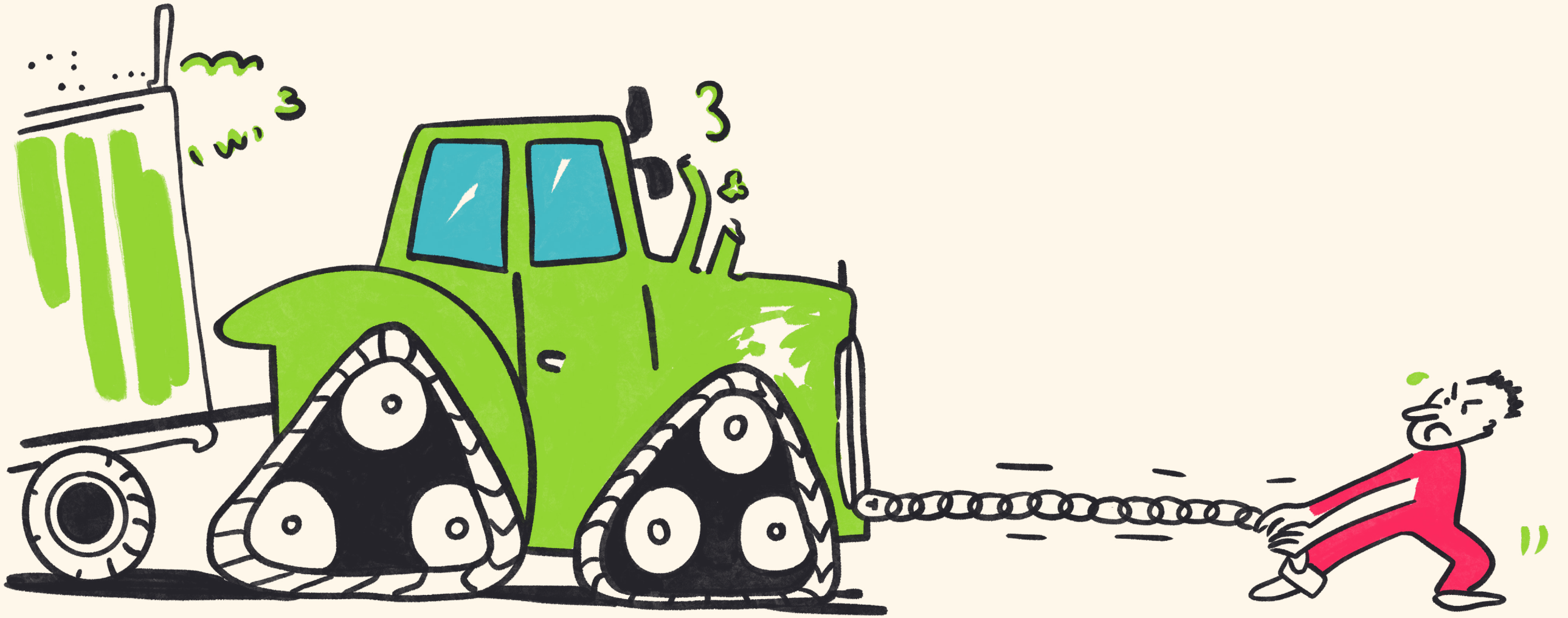


Le problème n'est pas tant la formation que la réappropriation de savoir-faire paysans et l'accès à des informations et conseils transmis par des organismes non marchands. Ceux-ci sauront aider en confiance l'agriculteur à identifier les signaux de fragilité financière et y faire face.

L'agriculture est un métier complexe, qui nécessite de la formation continue. Mais encore faut-il y avoir accès même lorsque l'on a des difficultés économiques.

PAS SI
SIMPLE

« Ils ont trop investi.
Ils ont des outils
démesurés... »



En moyenne, un agriculteur de moins de 40 ans est endetté à hauteur de près de 300 000 €.

Cet endettement est très souvent lié à des investissements importants, mais nous constatons que ce surinvestissement est d'abord une responsabilité collective. **Tout pousse les agriculteurs à investir.** Les revues et salons spécialisés valorisent à outrance une technologie signe de modernité, de performance mais aussi d'appartenance à une profession. Investir, c'est un marqueur social de réussite, qui permet de « garder la face ».

Sur le plan fiscal, ils sont encouragés à investir pour payer moins d'impôts, moins de cotisations sociales.... Or cet endettement peut rendre une ferme vulnérable en cas d'aléas climatique ou de prix bas. Et l'agriculteur se retrouve seul à devoir assumer les difficultés....

SAVEZ-VOUS

Quels sont les taux d'intérêt pratiqués pour les agriculteurs ?



Des coopératives et certains fournisseurs pratiquent des taux d'intérêt pouvant aller jusqu'à 18%, et les banques des pénalités très importantes. Ils réalisent ainsi un bénéfice sur le montant de leur créance et s'enrichissent sur le dos de ceux qui ont des difficultés.

« L'agriculteur, même s'il est en difficulté, c'est toujours lui le chef sur sa ferme ! »

PAS SI
SIMPLE



Oui mais l'agriculteur ne maîtrise pas ou peu ses prix de vente. Ceux-ci sont souvent déterminés par les intermédiaires (collecteurs et transformateurs, distributeurs...) et fixés sur le marché mondial. Ces prix ne tiennent plus compte des charges de production, ni même du travail et du temps passé par l'agriculteur pour produire. Et trop souvent, celui-ci travaille à perte.

Être agriculteur est un métier complexe, multitâche, qui évolue sans cesse. Et beaucoup d'agriculteurs sont isolés sur leur ferme. Face à cette solitude, pouvoir échanger sur les décisions à prendre avec un tiers, qui n'a pas d'intérêt économique dans l'exploitation (comme **Solidarité Paysans**), est très apprécié par les agriculteurs.

PAS SI
SIMPLE

« Avec toutes
les primes qu'ils
touchent... ils ne sont
pas à plaindre ! »



Tous les agriculteurs n'ont pas droit aux primes PAC. Leur répartition est très inégalitaire et leur montant ne correspond pas au revenu qu'aura l'agriculteur pour vivre. Grand nombre d'agriculteurs vendent leurs productions à perte, car les prix des acheteurs ne couvrent pas leurs charges. Sans les primes PAC, ils ne seraient déjà plus en activité. Mais il n'est pas facile d'obtenir ces primes et une multitude de critères sont pris en compte pour en bénéficier. Les critères et normes à respecter changent tous les ans et ce travail administratif génère un stress important. Sans parler des retards de paiement pouvant aller jusqu'à plusieurs années. Vivre de leur métier, c'est le souhait des agriculteurs.

PAS SI
SIMPLE

« C'est facile de se
mettre en difficulté,
après ils ont des aides »



Les crises agricoles à répétition depuis plusieurs années montrent bien que les difficultés en agriculture sont massives. En 2020, 17,7% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté (14,4% pour l'ensemble de la population) et en 2024, 23 141 foyers d'agriculteurs ont bénéficié du RSA. Comme tout citoyen, les agriculteurs peuvent prétendre aux minima sociaux mais tous les agriculteurs ne font pas valoir leurs droits, par manque d'information, ras-le-bol des démarches administratives, ou par volonté de ne pas dépendre de l'aide publique. On estime ainsi à 60% le taux de non-recours des agriculteurs et agricultrices à une allocation de solidarité.

Ce n'est jamais par choix que des personnes se retrouvent en difficulté. Et ce n'est pas par attraction pour des aides. En outre, les agriculteurs les plus en difficultés sont souvent exclus d'un certain nombre d'aides, via les critères d'attribution choisis.



« Quand tu vas au tribunal, t'es fini »



Faux. Les fermes qui se placent sous la protection de la Justice en cas de grave difficultés économiques **se maintiennent à près de 49 %** pour celles en redressement judiciaire. C'est dans le secteur de l'agriculture et de la pêche que ces procédures judiciaires ont les meilleurs résultats.

Ces dispositifs sécurisent les relations de l'agriculteur avec ses créanciers, pour permettre la poursuite de l'activité économique sur la ferme, tout en apportant des solutions de traitement de l'endettement.

SAVEZ-VOUS

Combien d'agriculteurs et d'agricultrices se suicident en France ?



Plus d'un par jour. 529 agriculteurs et agricultrices ont mis fin à leur jour

en 2016. Des chiffres, sans doute sous évalués, qui sont le reflet de la souffrance de cette profession. On estime ainsi que les agriculteurs âgés

de 15 à 64 ans présentent un risque suicidaire supérieur de 60 % au reste de la population. Cette souffrance peut être liée notamment à la difficulté de dégager un revenu d'un travail difficile et chronophage.

A la précarité financière peut s'ajouter la pression des créanciers, le stress des divers contrôles et la tentation de travailler toujours plus. Quand ils ne s'en sortent pas et ne voient plus d'issue, les idées suicidaires peuvent alors apparaître. Quels sont facteurs protecteurs ? **Entretenir des liens sociaux, pouvoir parler des difficultés rencontrées. Et bien sûr dégager un revenu de son travail.**

PAS SI
SIMPLE

« Les agriculteurs,
ils peuvent toujours se
débrouiller pour vivre »



« Ils ne dépensent rien pour leur alimentation
car ils sont auto-suffisants. »

Faux. En 2017, les agriculteurs consacraient 18,7 % de leurs dépenses à l'alimentation. C'est l'une des catégories socio-professionnelles pour laquelle ce taux est le plus élevé. Avec la spécialisation (monoculture ou élevage), la course à l'agrandissement, la diminution du nombre de personnes travaillant sur une ferme... la plupart des agriculteurs n'ont plus le temps de cultiver un potager et d'élever des animaux pour leur consommation. En 2025, un quart des bénéficiaires des banques alimentaires vivent en milieu rural.

« Ils dépensent peu pour les loisirs et la culture. »

Vrai. Seulement 7,7 % de leurs dépenses sont consacrées à la culture et aux loisirs en 2017. Cette part est la plus faible de toutes les catégories socioprofessionnelles.

PAS SI
SIMPLE

« S'ils ont des difficultés,
ils n'ont qu'à passer
en bio ! »



Cultiver en bio exige plus de travail pour une même quantité produite. C'est un processus long, très technique, et la phase de conversion est une période à risques, très coûteuse. De tels changements de pratiques sont des solutions à long terme et nécessitent un accompagnement. **Solidarité Paysans** accompagne aussi des paysans en bio qui peuvent rencontrer des difficultés, liées notamment à une charge de travail trop importante par rapport au revenu dégagé ou à des difficultés pour écouler leur production. **Aucun système de production ne met à l'abri des difficultés.**

En revanche, la recherche d'une plus grande indépendance sur la ferme par la mise en place de pratiques plus autonomes et économes permet de réduire les charges de production et contribue à la viabilité économique. **Chaque paysan doit trouver le système qui lui correspond et qu'il pourra maîtriser.**

